

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 1^{er} JUIN 2020

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 1^{er} juin 2020, à 19 h 00, au 220, rue Principale Est. La séance est tenue conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Sont également présent monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions.**
- 4) Règlement 268-2020-A décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville.**
- 5) Financement temporaire Règlement 268-2020-A décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville.**
- 6) Période de questions.**
- 7) Séance close.**

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la Loi sur les cités et villes ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2020-06-0763-A

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance spéciale du 1^{er} juin 2020 et renonçant à sa lecture, il est proposé par Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Règlement 268-2020-A décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville.

Résolution 2020-06-0764-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le règlement 268-2020-A décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Financement temporaire Règlement 268-2020-A décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville.

Résolution 2020-06-0765-A

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du Règlement numéro 268-2020-A décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville. Autorisant également un emprunt pour une partie du coût, selon les dispositions prévues à l'article 567 de la Loi sur les cités et villes.

La mairesse et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Période de questions.

Aucune.

7) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2020-06-0766-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 19 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier